Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Cabinet **Mission défense** **78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **CAB/MD/2015-269** **20/03/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Candidatures 203ème session régionale - IHEDN

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DGPAAT BUREAU UNION EUROPEENNE ETABLISSEMENTS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ETABLISSEMENTS PUBLICS-OFFICES DELEGUES DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE

Résumé : Candidatures pour la 203me session régionale de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) PARIS – BREST du 12 janvier 2016 au 26 février 2016.
Une session régionale se tiendra à PARIS et à BREST. Elle est destinée en priorité aux candidats de la région Ile de France et aux candidats de l'Union Européenne.

L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sous tutelle du Premier ministre a notamment pour mission de réunir des responsables de haut niveau appartenant à la fonction publique, aux armées et aux autres secteurs d'activité de la Nation pour leur permettre, autour d'un thème précis, de mieux appréhender les problématiques de défense et de sécurité au travers de conférences, de missions d'études et de débats contradictoires. Ces problématiques ne traitent pas que de la défense militaire et civile, elles abordent de plus en plus la défense économique et les relations internationales. Il est important que le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt y soit bien représenté.

Une session régionale se tiendra à PARIS et à BREST. **Elle est destinée en priorité aux candidats de la région Ile de France et aux candidats de l'Union Européenne**.

L'objectif est d'instruire les auditrices et auditeurs sur les réalités géopolitiques, techniques et humaines de la défense, au sens large du terme, telles qu'elles se présentent à notre pays.

La session régionale est composée d'environ 80 auditrices et auditeurs, âgés de 30 ans et plus.

Ils sont choisis, entre autres, parmi les ingénieurs, administrateurs civils et fonctionnaires de catégorie A, assumant ou devant assumer dans un proche avenir, d'importantes responsabilités et susceptibles de rester en activité un temps encore appréciable.

Les activités s'échelonnent :

- du mardi 12 janvier au vendredi 15 janvier 2016 à PARIS,
- du mardi 19 janvier au vendredi 22 janvier 2016 à BREST/COETQUIDAN,
- du mardi 2 février au vendredi 5 février à PARIS,
- du mardi 9 février au vendredi 12 février 2016 à PARIS,
- les journées de clôture auront lieu les jeudi 25 et vendredi 26 février 2016 2015 à VERSAILLES.
-

Les journées d'études sont partagées entre conférences et travaux en comité. Le programme comporte plusieurs visites de formations militaires ou de sécurité civile ainsi que des établissements industriels ayant trait à la défense.

Les auditrices et auditeurs doivent présenter une forte motivation personnelle ainsi qu'une aptitude au travail en groupe, fondamental dans les méthodes de travail de l'IHEDN.

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité d'une présence effective de toute la journée pendant la durée des travaux.

En outre, les auditrices et auditeurs retenus devront faire l'objet d'une habilitation les autorisant à prendre connaissance de documents classifiés « Confidentiel Défense ».

Je vous serais donc obligé de rechercher parmi les agents de votre direction, service ou organisme, ceux qui, remplissant les conditions rappelées ci-dessus, seraient intéressés par cette session régionale et de me les faire connaître

pour le 21septembre 2015 au plus tard afin de me permettre d'établir la liste des auditrices et auditeurs retenus et de la présenter au Directeur de l'IHEDN.

Le dossier de candidature devra comporter :

- une pré - inscription sur le site internet de l'IHEDN (www.ihedn.fr – rubrique : formations nationales/sessions régionales)
- une fiche de candidature de l'intéressé(e) (modèle joint en annexe), transmise sous couvert de son supérieur hiérarchique, avec mention de son avis (elle peut être retirée auprès de la préfecture du département de résidence du candidat),
- une lettre de motivation manuscrite de deux à trois pages,
- un curriculum vitae,
- un formulaire « engagement à l'assiduité » complété,
- une photographie d'identité couleur, récente.

Les dossiers de candidatures devront être déposés auprès:

- de la préfecture du lieu de résidence,

- de la mission de défense du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP, au plus tard le 21 septembre 2015, à l'attention de Mme Jacqueline Raffeau, chargée des affaires générales, tél : 01.49.55.54.37 – mail : jacqueline.raffeau@agriculture.gouv.fr.

Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Michel CHAZAUD

Premier Ministre
Institut Des Hautes Etudes de Défense Nationale
Session en région
1, Place Joffre – 75700 Paris SP 07
Tél : 01.44.42.47. 21
Fax : 01. 44. 42. 46. 16

ANNEE 2016
203è SESSION en région

PARIS - BREST

Joindre **Obligatoirement** une photographie d'identité couleur **récente**

FICHE DE CANDIDATURE

Dactylographiée ou manuscrite en lettres capitales avec accents

I. ETAT CIVIL :

NOM ……..NOM DE JEUNE FILLE……

PRENOMS (**Souligner le prénom usuel**) .....

Date et lieu de naissance :...../...../.....à.....

Département ou pays de naissance..... Nationalité.....

Situation de famille ☐ Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf (ve)

Adresse privée

……

.....Code postal .....Ville.....

Téléphone...../...../...../...../..... Portable……/……./……./……./…… Courriel……..

II. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :

☐ Secteur public. Ministère d'appartenance :…… ☐ Secteur nationalisé ☐ Secteur privé

☐ Secteur militaire : Arme :..... Origine :.....Grade :.....

Profession, grade, niveau de responsabilité (1):

Adresse professionnelle

……

.....Code postal ..... Ville.....

Téléphone...../...../...../...../..... Fax ...../...../...../...../..... courriel……

III. DIPLOMES CIVILS ET MILITAIRES, expérience acquise :

……
……

SITUATION MILITAIRE *(2) :*

Position : ☐ Rayé des réserves ☐ Honorariat ☐ Exempté ou réformé

☐ Appartient aux réserves

Armée : ☐ Terre ☐ Marine ☐ Air ☐ Services communs aux trois armées (3)

Arme ou service :.....Grade :.....Date de prise de rang :...../...../

Organisme d'administration dans les réserves :

IV. DIVERS ("fonctions électives ou collégiales, syndicales, autres)

V. QUESTIONNAIRE

Avez-vous suivi une session de l'IHEDN ?

☐ OUI : ☐ session nationale n° ..... Année : / /
☐ session régionale n°.....Lieu ……Année : / /
☐ séminaire IHEDN-Jeunes n°.....Lieu…… Année : / /

☐ NON

Avez-vous déjà été candidat à une session de l'IHEDN ?

☐ OUI : ☐ session nationale n°…… .Année : / /
☐ session régionale n°…… Lieu……..Année : / /
☐ séminaire IHEDN-Jeunes n°..... Lieu……Année : / /
☐ NON

Comment avez-vous connu l'IHEDN ?

☐ Médias.....☐ Internet ☐ Association régionale
☐ Contact par l'institut.....☐ Service formation RH ☐ Relations(pers/prof.)
☐ Autres (préciser) ……

VI. SUIVI ADMINISTRATIF

Carte identité obligatoirement en cours de validité n°……
ou
Passeport obligatoirement en cours de validité n° ……..

Date de délivrance

Autorité de délivrance :

Le dépôt de cette candidature implique l'engagement :
• D'une présence permanente pendant toute la durée la session.
• De prendre une part active ultérieurement à la promotion de la culture de Défense.

Je donne mon accord pour que ces renseignements soient réunis sous la forme d'un listing informatique (conservé à l'IHEDN) et pour que mes nom, prénom et profession figurent sur la liste des auditeurs qui sera mise en ligne sur le site Internet de l'Institut.

☐ OUI, je donne mon accord ☐ NON, je ne donne pas mon accord

A……, le.....

(Signature)

OBSERVATIONS IMPORTANTES

- L'Institut souhaite réunir des auditeurs possédant déjà une solide expérience de leur fonction ou de leur profession et susceptibles de disposer encore d'un large champ d'activités. ***Cette considération fait réserver l'admission aux candidats dont l'âge est de 30 ans ou plus.***
- Les auditeurs relevant du secteur public sont proposés par leur administration. Ils doivent donc rechercher l'accord de leurs instances hiérarchiques sur le plan de l'opportunité du service.

(1) Profession, emploi, niveau de responsabilité ; il est nécessaire que soient clairement indiquées la nature de l'activité et l'étendue des responsabilités plus spécialement pour les auditeurs du secteur privé.
(2) Il est précisé que. le fait d'être officier de réserve ne constitue pas un critère pris en considération pour la sélection des auditeurs
(3) Gendarmerie, service des essences, service de santé, service du commissariat des armées

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE DES DROITS D'INSCRIPTION

A la 203è session en région de l'IHEDN
PARIS - BREST
(à remplir obligatoirement)

Entité assurant le financement de la formation

Ministère/ Entreprise/ Organisme employeur/ Organisme financeur (AFDAS, AGEFOS…) :
……
……..
Le candidat lui-même (autofinancement) ……..
Adresse ……
……
Coordonnées (tél., courriel) :……

Service prenant en charge les droits d'inscription (service payeur)

Intitulé : ……
Adresse : ……
……
Coordonnées (tél., courriel) : ……

Coordonnées de la personne à qui sera adressée la facture

Nom et prénom : ……
Adresse : ……
……
Coordonnées (tél., courriel) : ……

Personne ayant qualité pour engager la prise en charge financière et régler les droits d'inscription

Je, soussigné(e), ……

agissant en qualité de : ……

m'engage à prendre en charge et régler les droits d'inscription à la 203é session en région de l'IHEDN, d'un montant de 300 € (en toutes lettres) ……dès l'acceptation de la candidature de M./ Mme (*prénom nom*) ……

Fait à ……..le ……
Signature (et cachet de l'organisme)

Les droits d'inscription sont de **300 €** pour tous les auditeurs. La formation est gratuite pour les militaires français.

L'IHEDN prend en charge : les repas de midi, la 2ème semaine de stage en pension complète.

Les droits d'inscription devront être impérativement acquittés dans le mois qui suit le début de la formation.
Toute session débutée est due dans son intégralité.

Nota :

- Sur demande de l'employeur ou du candidat, une convention de formation professionnelle pourra être établie ;
- Les organismes travaillant sur bons de commande devront l'adresser à l'Institut dès parution de l'arrêté du Premier ministre portant désignation des auditeurs ;
- En cas d'appel à un organisme extérieur (AFDAS, AGEFOS….) pour le financement, le contrat de prestation de service devra être adressé à l'IHEDN dès l'accord conclu.

Bureau des
Sessions en région

ENGAGEMENT

DE RESPECTER L'OBLIGATION D'ASSIDUITE

PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA SESSION

ET

DE PARTICIPER AUX TRAVAUX DES ASSOCIATIONS REGIONALES

Dates de la 203è session en région :

du 12 janvier 2016 au 26 février 2016

Le (la) candidat(e)

Je soussigné(e) si je suis admis (e) à la 203ème session régionale de l'I.H.E.D.N, qui se déroulera à PARIS ET à BREST.

1. m'engage à suivre de façon régulière et prioritaire, les conférences, les visites de sites militaires et civils et les travaux de comités pendant les périodes suivantes :

← - quatre semaines (semaine de 4 jours du mardi au vendredi)

← - une dernière séquence répartie sur deux jours, consacrée à la restitution des études menées au cours de la session.

2. avoir pris connaissance des différentes missions assignées aux membres des associations régionales des auditeurs de l'IHEDN et de la recommandation qui m'est faite d'adhérer à l'une d'entre elles à l'issue de la session et à participer activement à ses activités en y apportant mes compétences dans le ou les domaines suivants :

……
……
……

Fait, à le
Signature.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DES ASSOCIATIONS REGIONALES DE L'UNION-IHEDN

L'engagement des auditeurs se prolonge au delà des sessions régionales et poursuit quatre objectifs :

- maintenir et renforcer les liens entre les auditeurs de l'IHEDN,
- développer l'esprit de défense dans la nation,
- contribuer à la réflexion sur la défense nationale et apporter son concours à l'Institut pour l'accomplissement de sa tâche,
- entretenir les compétences en matière de défense globale acquises durant la session.

Cette action se concrétise à travers l'adhésion et à la participation aux travaux des 32 associations régionales qui couvrent l'ensemble du territoire national.

Le rôle des membres de ces associations consiste principalement à :

- collaborer à l'organisation de conférences ;
- participer à l'organisation de colloques ;
- organiser des visites ciblées dans le domaine de la Défense ;
- coopérer aux travaux d'études annuels ;
- participer au sein des Trinômes Académiques, à l'expansion de la culture de défense ;
- prendre des responsabilités de «Conseiller de Défense» auprès d'un préfet ;
- animer les « Correspondants Défense » des communes ;
- participer aux « Relais IHEDN-Intelligence Economique » auprès des PME-PMI ;
- apporter une contribution à la communication des actions menées par l'Association ;
- contribuer au recrutement des nouveaux auditeurs de toutes les sessions et de tous les séminaires organisés par l'IHEDN ;
- apporter une aide logistique ou administrative ;

Il est donc recommandé aux futurs auditeurs de concourir à l'une de ces activités, en y apportant leur expérience et leur savoir-faire.

CURRICULUM VITAE

NOM :

Prénoms :

Né (e) le :

à :

de :

et de :

SITUATION DE FAMILLE :

SITUATION MILITAIRE :

ETUDES ET DIPLOMES :

ADRESSE PERSONNELLE : **n° de téléphone :**

ADRESSE PROFESSIONNELLE : **n° de téléphone :**

DECORATIONS :

LANGUES ETRANGERES :

TRAVAUX PERSONNELS :